



## Modalités d'inscription



### ÉCOLE ET CINÉMA, GS AU CM2

Périodicité Novembre à mai

Parcours en 3 films

3 films communs C2-C3

22 salles de cinémas dans la Somme



### MATERNELLE ET CINÉMA

Périodicité Janvier à mai

Parcours en 2 ou 3 films

PS : 2 films

MS-GS : 3 films

Le 3ème film est celui du cycle 2

9 salles de cinéma

Abbeville – Amiens Ciné St-Leu –  
Amiens Orson Welles- Crécy en Ponthieu  
– Montdidier – Roye – Poix-de-Picardie –  
Quend–Fort-Mahon

INSCRIPTION SUR

ADAGE



Du 14 mai au 19 juin 2024.

Confirmation des inscriptions :

En ligne sur ADAGE à partir du 27 juin.



*L'inscription aux dispositifs cinéma ne pourra se faire qu'en candidatant à une campagne d'appel à projet sur l'application ADAGE*

TARIF : 2,50 € / film / élève.

1 accompagnateur gratuit pour 10 élèves, 1 accompagnateur pour 5 élèves en maternelle.

Accompagnateurs supplémentaires 2,50 €.

## Maternelle et cinéma :

Un nouveau dispositif national de sensibilisation au cinéma pour les élèves de cycle 1.

### UN PARCOURS PROGRESSIF

#### Petite section

En ce qui concerne les petites sections, la séance de cinéma sera une des premières. C'est la découverte de l'expérience de la salle qui va prendre une place au moins égale à ce qui est vu. Il faut donc penser cette expérience tout autant que la programmation, penser à cette initiation de la rencontre avec la salle obscure.

#### Moyenne section

Les moyennes sections se rendront **trois fois** au cinéma. L'accompagnement et la préparation des élèves permettra leur engagement éclairé dans le dispositif.

#### Grande section ( 2 choix s'offrent à vous)

Les moyennes et les grandes sections se rendront trois fois au cinéma avec la possibilité pour les GS de se positionner sur un dispositif hybride, à cheval sur **Maternelle & cinéma** et **École & cinéma C2**.

Ils pourront ainsi voir 2 films du catalogue Maternelle et un film École C2.

Les enseignants qui le désirent peuvent aussi inscrire les GS, exclusivement sur le dispositif Ecole et cinéma C2

Les GS choisissent l'un des deux dispositifs selon leur proximité d'un des 9 cinémas du dispositif maternel.  
Les élèves scolarisés au titre des ULIS sont inscrits avec leurs classes de scolarisation ordinaire.

### MODALITES DES DISPOSITIFS

LE PARCOURS CINEMATOGRAPHIQUE : la classe voit dans sa salle de cinéma tous les films prévus dans le dispositif.

#### FORMATIONS

Pré-projections en salle de cinéma sur grand écran :

Décentralisées dans le département, elles sont primordiales pour le projet en classe.

Voir et débattre ensemble pour envisager les premières pistes pédagogiques.

### LES DISPOSITIFS AUDIOVISUELS DANS LA CLASSE

Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire inscrit dans les enseignements artistiques et culturels et le PEAC. Un parcours cinématographique varié et annuel, dans une salle de cinéma, sur grand écran et selon un fil rouge possible entre les films.

Une expérience de spectateur actif et curieux à la **rencontre d'un lieu** culturel et de ses acteurs, la salle de cinéma et à la **rencontre d'œuvres** dont le ressenti sera étayé par un débat sensible. Les prolongements en classe développent l'esprit critique et permettent **des pratiques variées pour construire et s'approprier des apprentissages** langagiers et artistiques, de l'image fixe à l'image animée.

*Rappel de la composante 4 du domaine 1 du socle commun des compétences et connaissances :  
comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.*

## INSCRIRE une ou plusieurs classes à l'un des dispositifs est une démarche de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Chaque élève devrait pouvoir participer aux dispositifs M&C, E&C 2 fois au cours de sa scolarité primaire. Les autres années il s'agira d'orienter les propositions vers d'autres domaines artistiques dans le cadre du PEAC

L'inscription répond à une logique de cohorte avec la prise en compte de la continuité maternelle-élémentaire. L'engagement de l'enseignant doit être continu sur l'année dans sa relation avec la salle de cinéma et dans l'accompagnement pédagogique en classe. Il prendra appui sur la pré projection des films lors des séances gratuites et décentralisées organisées pour les enseignants. **La stratégie d'inscription répond à une dynamique culturelle variée de l'école sur le long terme.**

### Critères de validation des inscriptions :

Stratégie d'inscription par cohorte (niveau ou cycle selon les réalités de l'établissement)

- Projet fédérateur des classes de l'école possible mais pas chaque année.
- Incidence sur la capacité d'accueil des cinémas.
- Amiens et Abbeville : **4 classes maximum par groupe scolaire.** Les nouvelles écoles sont prioritaires.

## LES OBJECTIFS

### RENCONTRER :

**Mettre en œuvre** un projet artistique autour du cinéma en interdisciplinarité avec les autres arts.

**Développer** une écoute et un regard curieux et nourrir son imaginaire.

### PRATIQUER :

**Réaliser** des productions écrites, plastiques, filmiques...En priorisant la démarche de création.

**Varié** les approches et prolongements selon les films.

### S'APPROPRIER :

**Construire** un comportement d'élève-spectateur actif.

- S'approprié le langage de l'image fixe ou animée.
- Coopérer dans un projet artistique.

**Croiser** les enseignements entre la maîtrise de la langue et l'ouverture sur le monde :

- Apprendre à s'exprimer à l'oral et à l'écrit.
- VOIR et DEBATTRE ENSEMBLE sur les personnages, les messages, l'esthétique...
- Construire son jugement, sa pensée et communiquer.
- Exprimer ses émotions, à tous niveaux en construisant un lexique spécifique...

### RESTITUER :

**Alimenter** une trace du parcours, un cahier mémoire...

## LES ENGAGEMENTS DE L'ENSEIGNANT

Maternelle & Cinéma ou École & Cinéma sont des projets d'enseignement pluridisciplinaire qui dure toute l'année. Veiller à la difficulté de mener plusieurs projets d'enseignement en parallèle.

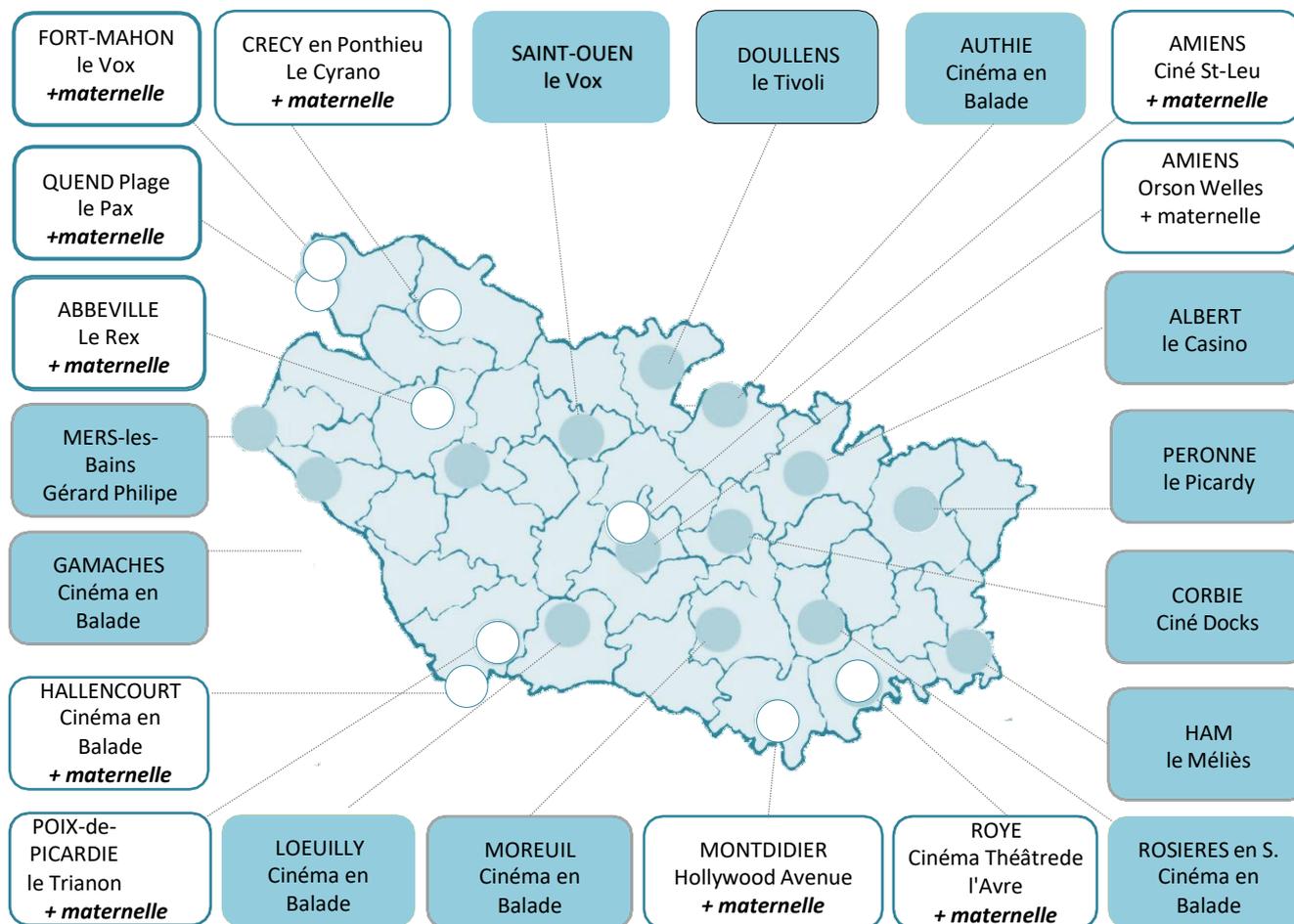
S'inscrire c'est s'engager à :  
(Case à cocher dans le formulaire en ligne)

- Assurer le financement (entrées + transports) avec l'aide possible des collectivités.
- Assurer un lien fort avec sa salle de cinéma (organisation, planning, découverte du lieu)
- Assister à toutes les séances de l'année.
- Mettre en place un projet d'enseignement en 3 temps autour des films :
  - ⇒ Avant
  - ⇒ Pendant
  - ⇒ Après la projection
  - ⇒ Avec des prolongements variés en classe.
- Participer aux pré projections gratuites et décentralisées dans le département.

DOCUMENTS pédagogiques, pour chaque film :  
Plateforme numérique « Nanouk » pour les enseignants et élèves :  
<https://nanouk-ec.com/>  
Site internet : Ecole et Cinéma de la Somme :  
<http://cinema.dsden80.ac-amiens.fr/>

22 salles de cinéma participantes de la GS au CM2

9 salles pour École et Cinéma en maternelle



Remarques :

CINEMA en BALADE : dates des projections imposées aux écoles selon la disponibilité des salles des fêtes. Les inscriptions peuvent être limitées selon la capacité d'accueil des cinémas.

## CHOIX DE LA SALLE DE CINÉMA

La salle la plus proche de l'école dans la liste ci-dessus.

[Contacts sur le site EC 80.](#)

**Les transports :** optimisez votre autocar si besoin en inscrivant 2 classes si possible.

**Sitographie :**

ÉCOLE et CINÉMA de la SOMME : <http://cinema.dsden80.ac-amiens.fr/>

NANOUK, la plateforme numérique nationale : <http://nanouk-ec.com/>

*L'inscription avec son adresse académique est indispensable pour la mise en place du projet dans la classe et l'obtention de documents images, textes, extraits vidéos libres de droits dans le cadre de l'exception pédagogique.*

Transmettre le cinéma (site Centre National du Cinéma et de l'image animée): <http://www.transmettrelecinema.com/>

**Contacts de la coordination départementale :**

- Pour les cinémas Ciné St-Leu : Nicolas Lenys responsable jeune public 03 22 91 61 23 [nicolas@cine-st-leu.com](mailto:nicolas@cine-st-leu.com)
- Pour la DSDEN Somme : Elise Olanga Disashi CPD arts plastiques 06 25 80 35 79 [cp2arts80@ac-amiens.fr](mailto:cp2arts80@ac-amiens.fr)